

« Aucun enfant ne doit rester à l'écart »

À l'école élémentaire de Fleury-sur-Orne (Calvados), les enseignants multiplient les solutions pour qu'aucun élève ne décroche.

L'école n'a jamais fermé ses portes depuis le début du confinement, même si elle est devenue quasi silencieuse. Moins d'une dizaine d'enfants des personnels soignants ou mobilisés occupent une salle de classe, encadrés par des enseignants volontaires.

Dans la salle des maîtres, le directeur et quelques collègues tiennent une permanence quotidienne ; les autres sont en télétravail. Tous assurent la continuité pédagogique avec leurs élèves, confinés à domicile. « Dès le départ, on a perdu le contact avec une trentaine de familles, soit 40 enfants (sur 256), explique Benoît Dauphin, directeur de l'école élémentaire. On les a toutes contactées pour repérer les difficultés. » Le collège de secteur est classé REP + : l'école connaît la mixité sociale.

Les « décrocheurs » sont des élèves allophones et les enfants des familles itinérantes, mais aussi tous ceux qui ne disposent pas de l'outil informatique. « Souvent, les foyers ont une box qu'ils utilisent pour la télé, mais sans ordinateur, ni adresse mail. » La mairie a mis à disposition une dizaine de tablettes et les enseignants ont assuré la « hotline » pour aider les parents à s'en servir.

Loin de basculer au tout numérique, ils impriment à l'école des séances de cours individualisés, que les parents viennent chercher ou qu'ils vont eux-mêmes déposer dans les boîtes aux lettres. Pendant les vacances, le soutien scolaire s'est poursuivi par téléphone, pour douze enfants. Résultat : à l'école de Fleury, presque aucun élève n'est resté à l'écart.

À partir du 11 mai, l'école accueillera en priorité les enfants « à la limite du décrochage » – enfants de migrants, en difficultés scolaires, sans moyens de suivre l'école à la maison – soit 20 % environ de l'effectif global. Eux seront présents quatre jours par semaine, et retrouveront leurs camarades habituels, qui ne viendront qu'un jour sur deux.

Marylène CARRE.



Les enseignants de Fleury-sur-Orne assurent une permanence scolaire. Marylène Carre